



Réponse du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, à la question parlementaire n°1241 du 26 septembre 2024 de l'honorable Députée Madame Taina Bofferding au sujet de la Mendicité agressive.

Depuis ma nomination au poste de ministre des Affaires intérieures, je me suis attaché à œuvrer pour améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens, comme le prévoit l'accord de coalition. Cette amélioration se traduit par une présence policière accrue pour une meilleure prévention.

Je tiens à souligner que le projet pilote – Police locale n'a pas été instauré pour lutter contre la mendicité agressive, mais pour assurer en général une présence sur le terrain dans un souci d'assurer la prévention dans le cadre de l'ordre public local. Pour ce faire, nous appliquons le principe dit des 4P : personnel, présence, proximité, prévention. Plus de personnel permet de disposer de plus de policiers sur le terrain, d'effectuer un travail de proximité et donc d'assurer davantage la prévention.

Ainsi, j'ai augmenté de 160 à 200 le nombre de candidats que l'école de Police peut intégrer par promotion. Dans ce contexte, je signale une nouvelle fois que le corps de Police a connu une augmentation réelle avec l'assermentation de 170 policiers le 24 avril 2024, ce qui n'était pas le cas durant les années passées : Après avoir compensé les départs à la retraite, le corps de Police a ainsi bénéficié d'un renfort net de 90 policiers.

L'ensemble de ces éléments a contribué à améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité. Cette perception m'est rapportée aussi bien par les citoyens et les commerçants que par la Police.

Les patrouilles du projet pilote de l'Unité de Police locale, à Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette, y contribuent évidemment aussi. Comme annoncé lors de la conférence de presse du 1^{er} juillet, un bilan sera dressé à la fin de l'année.

L'augmentation de la présence policière en général a entraîné un recul significatif de la mendicité dite agressive. Chacun peut s'en rendre compte en se promenant dans la capitale.

Dans ce contexte, il y a lieu de noter que, pour la ville de Luxembourg, 11 rapports ont été établis par la Police depuis le début de l'année. Pour la ville d'Esch-sur-Alzette, 1 rapport de mendicité a été établi.

Luxembourg, le 16 octobre 2024
Le Ministre des Affaires intérieures
(s.) Léon GLODEN